



08-INT-III

Interpellation : le Conseil d'Etat va-t-il s'opposer à une nouvelle centrale nucléaire à 80 Km du canton ?

Le groupe Atel a déposé une demande de concession pour construire une nouvelle centrale nucléaire à Gösgen, situé à environ 80 kilomètres des frontières cantonales. Cette nouvelle centrale devrait être opérationnelle vers 2015.

Le groupe Atel est détenu à 18,61% par EOS holding, elle-même détenue à 28,72% par Romande Energie, elle-même détenue à 38,6% l'Etat de Vaud (et 4,05% par la BCV) (sources : rapports annuels 2007 des entreprises citées). Une fusion entre Atel et EOS est envisagée

L'énergie nucléaire est loin d'être sûre, en témoignent les récents accidents survenus en Slovénie, à Krsko (juin 2008) et en Suède, à Forsmark (juillet 2006). En cas d'accident, la radioactivité fait fi des frontières cantonales. Rappelons que la zone de Gösgen peut être sujette à des tremblements de terre.

Rappelons enfin l'art. 56 al. 4, selon lequel l'Etat et les communes « collaborent aux efforts tendant à se passer de l'énergie nucléaire ». S'opposer à l'implantation d'une nouvelle centrale nucléaire si l'on en a les moyens fait à n'en pas douter partie desdits efforts.

J'ai donc l'honneur de poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. le Conseil d'Etat compte-t-il – en application de l'art. 56 al. 4 Cst-VD- faire opposition à l'installation d'une nouvelle centrale nucléaire à Gösgen ?
2. Si oui, quel(s) moyen(s) compte-t-il employer ?
3. Si non, pourquoi ?
4. Le Conseil d'Etat usera-t-il de son influence pour que les société actives sur le marché de l'électricité en main des collectivités publiques ne s'associent pas, directement ou indirectement, à ce projet ? Demandra-t-il notamment à Romande Energie d'user de son influence au sein d'Atel (via EOS holding) pour qu'Atel – respectivement le nouveau groupe issu de la fusion d'EOS et d'Atel- renonce à ce projet ?
5. Les lettres de missions des administrateurs délégués évoquées dans la réponse à l'interpellation Freymond-Cantone (07/INT/235) qui «comportent explicitement la prise en compte des missions de l'Etat en termes de sécurité de l'approvisionnement, de diversification énergétique et de protection de l'environnement » contiennent-elles des instructions visant à respecter l'art. 56 al. 4 Cst-VD ? Si non, pourquoi ? Les administrateurs délégués du Conseil d'Etat ont-ils respecté les instructions des lettres de missions ?
6. Le Conseil d'Etat estime-t-il qu'une fusion entre EOS et Atel permettrait de respecter les objectifs constitutionnels de l'Art 56 al. 4 Cst-VD, vue la requête d'Atel ?
7. Comment le Conseil d'Etat évalue-t-il le risque financier pris par Atel, en tenant notamment compte du coût de démantèlement de la centrale ou du fait que le courant nucléaire pourrait devenir moins concurrentiel ?
8. Le Conseil d'Etat envisage-t-il de demander au conseil d'administration de Romande énergie de renoncer à la fusion entre EOS et Atel ?
9. Le Conseil d'Etat estime-t-il que ce projet de nouvelle centrale nucléaire garantit la sécurité des vaudoises et vaudois ?
10. Le Conseil d'Etat estime-t-il que la couverture d'assurance responsabilité civile des exploitants de la future centrale sera suffisante à couvrir la totalité des conséquences qu'un éventuel accident pourrait avoir dans le canton de Vaud?

11. Comment le Conseil d'Etat entend il défendre au sein des différentes société électriques en possession directe ou indirecte du canton une politique d'investissement en faveur des énergies renouvelables ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Riex, le 23 juin 2008.



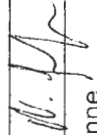





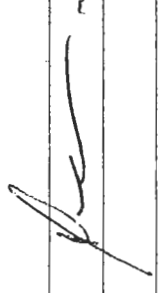

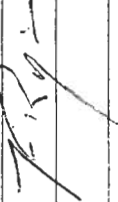


Jean Christophe Schwaab

# Liste des députés signataires – état au 29 janvier 2008

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Ducommun Philippe
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesla	Chatelain André	Durussel José
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chevalley Edna <i>Edue Chevalley</i>	Epars Olivier
Apothéoz Stéphanie	Chollet Jean-Luc	Fardel Claude-André
Aubert Mireille	Chollet Jean-Marc	Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne	Christen Jérôme	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent	Clot Bertrand	Feller Olivier
Bally Alexis	Cornamusaz Philippe	Ferrari Yves
Bavaud Sandrine	Cornaz-Rovelli Valérie	Fiora-Guttman Martine
Bernhard Maximilien	Cornut Michel <i>-116-7</i>	Freymond Cantone Fabienne
Berseth Verena	Courdesse Régis	Gaille Pierre-André
Bolay Guy-Philippe	De Preux Patrick	Gaudard Jean-Pierre
Bonjour Eric	Debluè François	Gay Vallotton Michèle
Bonny Dominique-Richard	Décaillet Anne	Gfeller Olivier
Borel Bernard	Décosterd Anne	Girardet Lucas
Borloz Frédéric	Delacour André	Gardon Julien
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoisier Anne-Marie	Glutz Félix
Brélaz François	Deriaz Philippe	Golaz Florence
Buffat Marc-Olivier	Desmeules Michel	Golaz Olivier
Buffat Michaël	Despot Fabienne	Gorrite Nuria
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Grandjean Pierre
Calpini Christa	Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean

## Liste des députés signataires – état au 29 janvier 2008

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Rochat Pierre.
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne 	Rod Armand
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Montangero Stéphane 	Saugy Roger
Jufer-Tissot Nicole 	Mossi Michele	Savary Marianne
Junglaus Delarze Suzanne	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Junod Grégoire	Pache Rémy	Schwaar Valérie 
Kaelin Pierre	Papilloud Anne	Schwab Claude 
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Kohli Dominique	Perrin Jacques	Streit Christian
Labouchère Catherine	Pertusio Mario-Charles	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Peters Lise 	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier 	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip 
Mange Daniel	Pidoux Pierre-André	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Marendaz André 	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique 
Mayor Olivier	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Rey-Marion Ailette	Wyssa Claudine
Melly Serge	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert 
Mercier Pierre-Alain	Rochat Nicolas	Zwahlen Pierre